

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01115700 - 21 - 1					
2. Nom et adresse de l'opérateur : AU FOURNIL CAMPAGNARD Mignon 47120 - BALEYSSAGUES Activité principale : Transformateur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16			
4. Catégories de produits/activité : <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Pain frais : Pains: de campagne demi complet, complet, au seigle, petit épautre, sarrasin Pain frais : Pains: noix-noisettes-raisins, figues, tournesol, amande-sésame Pain frais : Pains: petit épautre, pain de mie, pain à hamburger Pain frais : Pains : à l'huile d'olive (cornetti), céréales, sésame, noix, pavot, olive, raisin Pâtisseries et viennoiseries fraîches : Galette frangipane Pâtisseries et viennoiseries fraîches : Cookies, brownies, croissants, pains au chocolat		5. Définis comme :			
		6. Période de validité			
		du :		au :	
		biologique		05/11/2021 31/03/2023	
		biologique		05/11/2021 31/03/2023	
		biologique		05/11/2021 31/03/2023	
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 05/11/2021			

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 07/12/2021
Le Directeur, François LUQUET



CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 01115700 - 21 - 1			
2. Nom et adresse de l'opérateur : AU FOURNIL CAMPAGNARD Mignon 47120 - BALEYSSAGUES Activité principale : Transformateur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité : <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Pâtisseries et viennoiseries fraîches : Pains aux raisins, quatre-quarts aux fruits confits et pépites de chocolat Pâtisseries et viennoiseries fraîches : Biscuits sablés (raisin, sésame, petit épautre, sarrasin, noisettes) <i>Produits distribués :</i> <u>Marque :</u> Produits alimentaires divers n.c.a. : Distribution: Farine, huile, noix, vin		5. Définis comme :	6. Période de validité
			du : au :
		biologique	05/11/2021 31/03/2023
		biologique	05/11/2021 31/03/2023
		biologique	05/11/2021 31/03/2023
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 05/11/2021	

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 07/12/2021
Le Directeur, François LUQUET

